



ETE 2021

PYRENEES : BALNEO NEOUVIELLE-GAVARNIE

Randonnée accompagnée en étoile en hôtel *
7 jours, 6 nuits, 6 jours de marche**

Gavarnie, le cirque de Troumouse, la réserve du Néouvielle... Les sites les plus majestueux des **Pyrénées** en randonnée, alliés à un programme thermal de grande qualité au spa Cieléo de Barèges.

Vous apprécierez ce bol d'air pur pyrénéen, dans une nature riche et préservée, au cœur du **Parc National des Pyrénées** et de la **Réserve Naturelle du Néouvielle**, avec des randonnées progressives en compagnie d'un accompagnateur connaissant parfaitement la région. Chaque fin d'après-midi, les **séances «bien-être» aux thermes** de Barèges feront oublier petites raideurs et soucis. Embonpoint, fatigue, stress ou mal de dos se dissiperont grâce au programme varié de bains, massages et soins de détente. Un cocktail de santé !

Les points forts :

- Les innombrables lacs du Néouvielle
- Le majestueux Cirque de Gavarnie
- Le dîner chez Louissette
- Les 3 options Bien-Être

PROGRAMME

Jour 1 : Lac d'Oncet

Accueil et transfert jusqu'à Barèges. Randonnée dans la région du **Lac d'Oncet** au pied du **Pic du Midi de Bigorre**. L'observatoire astronomique trône fièrement sur la pyramide que forme le pic, et domine les estives dans lesquelles nous évoluerons.

Temps de marche : 3 h Dénivelé : + 450 m / - 450 m

Jour 2 : Cirque de Troumouse

Transfert, puis randonnée dans le **Cirque de Troumouse**, au cœur du Parc National, à la rencontre des marmottes et peut-être des isards. L'itinéraire, débutant de **Héas**, monte au pied de **la Munia**, magnifique 3 000 et passe aux lacs des Aires avant de revenir en boucle au point de départ. Au milieu des pâturages du cirque de Troumouse, les crêtes forment une couronne gigantesque qui nous domine de plusieurs centaines de mètres de haut.

Options Bien-Être : en fin d'après-midi présentation des thermes et première pause détente.

Temps de marche : 5 h Dénivelé : + 600 m / - 600 m Temps transfert : 40 min

Jour 3 : Massif du Néouvielle - lac Dets Coubous

Randonnée dans le massif du **Néouvielle**, au cœur du cirque granitique et lacustre Dets Coubous, parsemé de pins à crochets, avec une magnifique boucle passant au lac Nere. Dans ce décor harmonieux dominé de jolis petits sommets, la randonnée prend des allures féériques.

Option Bien-Être : pause détente en fin d'après-midi.

Temps de marche : 5 à 6 h Dénivelé : + 750 m / - 750 m

Jour 4 : Cirque de Gavarnie

Transfert et randonnée au cœur de l'incontournable Cirque de Gavarnie ; paysage démesuré parmi les plus spectaculaires qu'il soit possible d'admirer en France, constitué d'immenses gradins entre lesquels s'agrippent les neiges éternelles et d'où naissent une foison de cascades qui se précipitent par-dessus les falaises vertigineuses de l'ancre du cirque. Nous l'aborderons par des sentiers magnifiques et originaux, qui nous permettront de l'admirer sous ses plus beaux aspects.

Option Bien-Être : pause détente en fin d'après-midi.

Temps de marche : 4 h Dénivelé : + 500 m / - 500 m Temps transfert : 35 min

Jour 5 : Plateau Lumière

Randonnée douce et bucolique au départ de Barèges, vers le "**plateau de Lumière**"; la balade débute dans une belle forêt, puis aboutit dans de très jolis prés parsemés de granges et travaillés de manière traditionnelle. Dans cette douceur d'antan, la vue s'ouvre sur le joli massif granitique de l'Ardiden et domine les villages aux toits d'ardoises posés sur le fond de vallée.

Retour sur Barèges. Encas de débardage dans la forêt, cet itinéraire pourra être remplacé par une randonnée offrant la même ambiance, sur la Montagne Fleurie et les granges de Midaou.

Option Bien-Être : pause détente en fin d'après-midi.

Temps de marche : 4 h Dénivelé : + 450 m / - 450 m

Jour 6 : Massif du Néouvielle - La Glère

Randonnée de lac en lac dans le magnifique bassin de **La Glère**, au pied du **Néouvielle** et du Turon. Ces fiers sommets dépassant les 3000 m dominant cet univers lacustre dans une ambiance de haute-montagne. Le soir venu, repas convivial « **Chez Louissette** », dans une auberge au milieu des sapins.

Option Bien-Être : pause détente en fin d'après-midi.

Temps de marche : 5 h Dénivelé : + 800 m / - 800 m

Jour 7 : Fin du séjour

Transfert à Lourdes et fin du séjour dans la matinée.

Temps de transfert : 30 min.

Des éléments indépendants de notre volonté (météo, niveau du groupe, aléa logistique, divers...) peuvent amener notre équipe à modifier le programme. Nous demeurerons attentifs à votre satisfaction mais votre sécurité sera systématiquement privilégiée.

OPTION BALNÉO

LES OPTIONS BIEN-ÊTRE (non cumulable)

Ces options doivent obligatoirement être réservées au moment de votre inscription. L'ordre des soins peut-être modifié, en fonction des disponibilités du planning. Peignoir, serviette et claquette sont inclus. Il est possible de réserver des soins supplémentaires directement auprès des Thermes de Barèges : Cieleo.

L'option Spa :

4 pass illimités à l'espace spa (piscine sous voûte étoilée artificielle, bain bouillonnant sous verrière avec vue panoramique vers le soleil couchant, hammam, sauna....)

L'option Balnéo :

4 pass illimités à l'espace spa + 4 soins d'eau thermale (bain hydromassant ; bassin hydrotonic ; douche au jet ; enveloppement de boue).

L'option Modelage :

4 pass illimités à l'espace spa + 2 soins (enveloppement de boue ; modelage sur mesure 25 min ou shiatsu japonais visage et crâne 25 min). *Le choix entre modelage ou shiatsu est à préciser lors de votre réservation.*

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous à 11 h devant la gare de Lourdes. Soyez habillés en tenue de randonnée, avec votre sac de la journée, les chaussures de randonnée à portée de main et la gourde pleine.

Accès :

En train : TGV, train ou train de nuit pour Lourdes, depuis Paris via Bordeaux ou depuis Lyon via Toulouse. Tél SNCF : 36 35. <http://www.voyages-sncf.com>

En avion : l'aéroport le plus proche est celui de Tarbes - Lourdes - Pyrénées. De l'aéroport, soit prendre au niveau « Arrivées » de l'aérogare, la ligne de bus n°2 «Maligne des Gaves» (dessert les villes et gares de Tarbes, Lourdes et les stations de montagne d'Argelès-Gazost, Luz Saint-Sauveur et Barèges). <http://www.tlp.aeroport.fr>
Soit prendre un taxi (entre 20 et 30 €) jusqu'à la gare.

Possibilité également de venir via l'aéroport de Pau-Uzein. Une ligne de bus (environ 1,50€) relie l'aéroport à la gare de Pau: ligne "Proxilix 20", arrêt Idelis à droite en sortant de l'aérogare; départs indicatifs de 7 h 40 à 19 h 10 toutes les heures (30 min. de trajet). <http://www.pau.aeroport.fr>

Sinon taxi de l'aéroport à la gare de Pau, compter environ 20 €.

De là, train TER (35 min. de trajet) jusqu'à la gare de Lourdes.

En voiture : Lourdes est accessible de Bordeaux, Toulouse ou Hendaye par l'autoroute A64-Sortie n°12. Après la sortie d'autoroute, suivre la nationale N21 sur 15 km environ, jusqu'à Lourdes. Accès également possible par routes nationales.

Covoiturage : Pour limiter vos frais de déplacements et d'émission de carbone, pensez au covoiturage en tant que chauffeur ou passager. Faites appel à [Blablacar](#). C'est simple et pratique.

Nous vous conseillons enfin de comparer le coût et les horaires de différents modes d'accès au point de départ du circuit grâce au site [Comparabus](#). Contrairement à ce que son nom laisse penser, ce site, pour un même trajet, vous proposera diverses possibilités telles que avion, train, bus, ou covoiturage.

Parking :

Parking, non gardé, situé en contrebas du rond-point situé devant la gare.

Parking, non gardé, à droite sur l'avenue St Joseph, environ 200m après avoir laissé la gare à main gauche.

Éventuellement parking possible aux hôtels indiqués pour une arrivée la veille (à convenir avec l'hôtelier et uniquement si vous y dormez).

SI VOUS DÉSIREZ ARRIVER LA VEILLE OU RESTER APRÈS LE SÉJOUR :

Adresse d'hébergement à proximité du point de rendez-vous :

- Hôtel** Lutetia (<http://www.lutetialourdes.fr/index.html>), 19 av. de la gare à Lourdes. Parking selon disponibilité. Tél : 05 62 94 22 85. Mail : info@lutetialourdes.fr
- Hôtel*** Beau Séjour (<http://www.hotel-beausejour.com/fr/index.php#index.php>), 16 av. de la gare à Lourdes. Parking gratuit sécurisé dans le parc de l'hôtel; sur demande (en supplément) possibilité de prise en charge à l'aéroport avec navette privée de l'hôtel. Tél : 05 62 94 38 18. Mail : reservation@hotel-beausejour.com

Adresse d'hébergement à l'étape du premier soir :

Si vous désirez vous y rendre directement, prévenez-nous au plus tard 1 semaine avant le départ afin que le groupe ne vous attende pas inutilement au point de rendez-vous.

- Hôtel*** de l'Alphée, à Barèges, Tél : 06 81 42 70 22. Mail : alphee.tourmalet@sfr.fr

Attention, il se peut que pour votre séjour nous ayons dû choisir un autre hébergement que celui mentionné ci-dessus; renseignez-vous auprès de nos bureaux quelques jours avant le départ.

DISPERSION

Dispersion à partir de 10 h à Lourdes.

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

N'oubliez pas dans votre sac à dos le contrat d'assistance-rapatriement.

NIVEAU

Randonneur niveau 2 sur une échelle de 5 :

4 à 6 heures de marche par jour sur sentier, avec des dénivelés de 400 à 800 m.

HEBERGEMENT

En hôtel*** confortable et refait à neuf, situé au cœur du village de Barèges, en chambre double ou twin (chambre individuelle en supplément). Convivialité et cocooning sont au rendez-vous.

REPAS

Petits déjeuners et dîners seront pris à l'hôtel. Dernier dîner "Chez Louissette", une authentique auberge perdu dans les bois. Nous pique-niquerons les midis.

TRANSFERTS INTERNES

En fonction des effectifs, les transferts sont effectués en bus, minibus ou taxis.

De manière exceptionnelle, nous pouvons être amenés à vous solliciter quelques jours ou semaines avant le départ pour utiliser votre véhicule personnel, moyennant une indemnité forfaitaire. Vous n'aurez évidemment aucune obligation d'accepter cette proposition, mais sachez que les personnes transportées et le véhicule utilisé seront assurés «tous risques» par nos soins.

PORTAGE DES BAGAGES

Rien à porter, excepté vos affaires de la journée avec le pique-nique.

GROUPE

Les groupes sont constitués de 5 à 15 personnes.

ENCADREMENT

Il sera assuré par un accompagnateur diplômé d'état et spécialiste de la région.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Pour le haut du corps : quelle que soit la région ou la saison, le principe des 3 couches respirantes (Tee-shirts - pull ou veste chaude - surveste imperméable/coupe-vent) permet de répondre à la plupart des situations.

Opter pour des vêtements qui sèchent rapidement -fibres synthétiques- et proscrire le coton (séchage trop lent => inconfortable). La laine est une fibre naturelle qui possède aussi d'excellentes qualités et qui, grâce aux nouveaux procédés de fabrication, connaît un retour en force dans la confection des vêtements Outdoor.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud : la sueur est l'ennemie du randonneur - surtout en hiver - car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés. Proscrire les anoraks, qui peuvent transformer une agréable randonnée en véritable calvaire !

Pour le bas du corps : shorts et pantalons en toile solide, en matière synthétique, permettent aussi un séchage rapide et procurent donc plus de confort.

Apportez un soin particulier au choix des chaussettes : prenez des chaussettes de randonnée, renforcées (solidité) et à coutures plates (pour éviter les ampoules). En hiver, choisissez des chaussettes chaudes. Dans ce domaine aussi, proscrire le coton.

LES BAGAGES

Pour votre séjour, prévoyez :

- 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulette). Ne prenez pas un bagage trop volumineux afin d'éviter des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.

Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, limitez également le poids à 10-12 kg, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages.

Évitez absolument d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.

- 1 sac à dos de 35-40 litres environ, avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort

LES VÊTEMENTS

- 1 chapeau, ou casquette, ou foulard
- 1 bonnet, ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- 1 paire de gants chauds
- des tee-shirts en matière respirante à manches courtes (1 tous les 2-3 jours) et 1 ou 2 à manches longues
- 1 veste chaude type polaire (voire déperlante type "softshell") ou type "primaloft" (chaud et compressible)
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type "Gore-Tex" avec capuche
- 1 pantalon de trekking solide et déperlant
- 1 short ou short 3/4, confortable et solide
- des sous-vêtements
- 1 maillot de bain et 1 serviette qui sèche rapidement (facultatif en vue d'éventuelles baignades)
- 1 maillot de bain (slip de bain pour les hommes) et des "tongs" pour les thermes
- des chaussettes de randonnée (au moins 1 paire tous les 2 jours) à bouclettes, en synthétique et/ou en laine
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type "Vibram". À éprouver impérativement avant votre séjour
- 1 paire de guêtres (facultatif)
- des vêtements et chaussures confortables pour le soir

LE MATÉRIEL À EMPORTER

- 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- 1 paire de bâtons (facultatif)
- 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3) couvrant bien les côtés + crème solaire avec un bon indice de protection et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litre mini ou gourde souple type Platypus (déconseillée en hiver) ou une gourde filtrante (type Lifestraw®, Katadyn MyBottle®, Life Saver®...)
- 1 petit thermos 50 cl (facultatif et surtout utile en hiver si vous souhaitez amener thé, café...)
- 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée
- 1 couteau de poche pliant (type Opinel)
- pour le pique-nique : couverts et 1 boîte plastique de 0,5 litre minimum type Tuperwear (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- nécessaire de toilette
- boules Quiès ou tampons Ear (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores)
- 1 drap-sac dit aussi "sac à viande", pour nuit(s) en dortoir (gîte et/ou refuge)
- des mouchoirs
- du papier toilette
- 1 briquet (attention à ne pas provoquer d'incendie ; donc à n'utiliser qu'en cas de nécessité et avec un maximum de précautions)
- 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut survenir même au cours d'une randonnée facile
- des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue)
- appareil photo, jumelles, matériel de peinture... (facultatif)

LA PHARMACIE

Prévenez le guide de toute maladie, traitement ou autre allergie qui pourraient compliquer une prise en charge médicale en cas d'incident, ou tout malaise éventuel qui pourrait vous arriver en cours de randonnée

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- médicaments contre les troubles digestifs
- pastilles contre le mal de gorge
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m.
- pansements type Steri-Strip
- jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)
- pince à épiler
- petits ciseaux
- vitamine C
- pince à échardes
- gel désinfectant utile pour se laver/désinfecter les mains (type "Stérilium gel")

DISPOSITIONS COVID-19

En raison des précautions sanitaires relatives au COVID, vous devrez impérativement être muni dès le début de votre séjour,

- d'une quantité suffisante de masques (à raison de 2 par jour minimum). Port de masque qui sera obligatoire lors d'éventuels transports, dans certains hébergements, lieux fréquentés etc.
- de poches zippées pour les masques et autres papiers usagés
- de gel hydro-alcoolique
- d'un thermomètre pour contrôler votre fièvre en cas de symptômes apparaissant en cours de séjour
- d'un stylo (parfois nécessaire pour renseigner et signer une charte dans certains hébergements).
- Au-delà de ces consignes communes à l'ensemble des séjours et du matériel habituel à emporter, il faudra aussi veiller pour celui-ci :
- à emporter impérativement, pour les thermes, un bonnet de bain, une paire de tongs, et un maillot de bain (slip de bain pour les hommes).

DATES ET PRIX

Du	Au	prix sans balnéo
Du Dim 30/05/2021	au Sam 05/06/2021	860 €
Du Dim 06/06/2021	au Sam 12/06/2021	860 €
Du Dim 13/06/2021	au Sam 19/06/2021	910 €
Du Dim 20/06/2021	au Sam 26/06/2021	910 €
Du Dim 27/06/2021	au Sam 03/07/2021	910 €
Du Dim 04/07/2021	au Sam 10/07/2021	910 €
Du Dim 11/07/2021	au Sam 17/07/2021	910 €
Du Dim 18/07/2021	au Sam 24/07/2021	910 €
Du Dim 25/07/2021	au Sam 31/07/2021	910 €
Du Dim 01/08/2021	au Sam 07/08/2021	910 €
Du Dim 08/08/2021	au Sam 14/08/2021	910 €
Du Dim 15/08/2021	au Sam 21/08/2021	910 €
Du Dim 22/08/2021	au Sam 28/08/2021	910 €
Du Dim 29/08/2021	au Sam 04/09/2021	910 €
Du Dim 05/09/2021	au Sam 11/09/2021	910 €
Du Dim 12/09/2021	au Sam 18/09/2021	910 €
Du Dim 19/09/2021	au Sam 25/09/2021	860 €
Du Dim 26/09/2021	au Sam 02/10/2021	860 €
Du Dim 03/10/2021	au Sam 09/10/2021	910 €

Supplément chambre individuelle sous réserve de disponibilité :	110 €
Option Spa :	60 €
Option Balnéo :	145 €
Option Modelage :	145 €

Code : PA06RBN

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation
- L'encadrement
- L'hébergement
- Les repas

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons
- Les options bien-être
- Les assurances
- Les frais d'inscription

POUR EN SAVOIR PLUS

INFORMATION SUR LA RÉGION

Le cirque de Gavarnie :

Mondialement connu, le cirque de Gavarnie est un grand site pyrénéen. Cette muraille calcaire constituée de plusieurs gradins, est couronnée de sommets prestigieux dépassant les 3000 mètres, tel le Taillon ou le Marboré. La grande cascade, haute de plus de 400 mètres, est la septième au monde.

De tous temps, Gavarnie a attiré nombre de poètes, peintres, aventuriers et autres amoureux de la nature. Même si le sentier menant au fond du cirque est particulièrement fréquenté durant la période estivale, le site n'en demeure pas moins incontournable, d'autant que de nombreux «chemins de traverses», que nous vous ferons découvrir, permettent d'admirer le cirque sous ses plus beaux aspects.

Le voisin cirque de Troumouse mérite également le détour ; les dénivelés du cirque sont certes plus modestes, mais la circonférence est particulièrement importante.

La Réserve Naturelle du Néouvielle :

La Réserve Naturelle du Néouvielle, créée en 1935 sur une enclave de la commune de Vielle-Aure dans les Hautes Pyrénées, s'étend sur 2300 ha. Sur sa partie occidentale, elle jouxte le Parc National des Pyrénées, formant une extension de ce dernier.

Le massif du Néouvielle est un secteur lumineux, qui jouit d'un microclimat relativement ensoleillé. Montagne granitique, le Néouvielle culmine à 3091 m. Son glacier a maintenant disparu, et il ne subsiste plus durant l'été, que quelques neiges éternelles qui se mirent dans les eaux émeraudes ou turquoises de ses innombrables lacs.

C'est un lieu particulièrement agréable pour la randonnée, qui permet de découvrir des vallons uniques, d'une richesse naturelle exceptionnelle ; la réserve ne compte pas moins de 1000 espèces de plantes, dont une quinzaine protégées au plan national, autant d'invertébrés, et une centaine de vertébrés...

Les paysages caractéristiques se composent de lacs, parfois entourés de pins à crochets, avec des sommets enneigés en arrière plan, mais aussi de pelouses, landes et éboulis.

À chaque instant, c'est un nouvel émerveillement qui saisit le randonneur.

LES PARCS NATURELS EN FRANCE ET ESPAGNE

Parc National, Parc Naturel Régional, Espace Naturel Sensible, Reserva Natural ...

Vous êtes sur le point de fouler l'un des espaces naturels protégés des Pyrénées. Mais savez-vous ce que cela signifie ?

De la prise de conscience de la perte alarmante du patrimoine naturel et de la biodiversité sont nées des résolutions au niveau des gouvernements visant à permettre à certains espaces naturels d'être préservés. C'est ainsi que sont apparus, partout dans le monde des Espaces Naturels Protégés.

L'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) définit un espace naturel protégé comme « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associées. »

En France comme en Espagne, on dénombre plusieurs déclinaisons d'espaces naturels protégés, mais leur raison d'être fondamentale correspond toujours à la préservation des caractéristiques écologiques du site.

Au sein de la chaîne pyrénéenne, on dénombre pas moins de 18 parcs d'importances régionales et nationales, qui s'ajoutent aux autres types d'espaces protégés, de taille plus réduite (Réserve de Biosphère, Arrêté de Biotope, ...). Leur statut, lié aux enjeux écologiques dont ils sont le théâtre, fait de ces espaces des lieux de prédilection pour des séjours de découverte du milieu naturel.

Parcs d'importance Nationale : 6-Ordesa y Monte Perdido. 8-Aigüestortes y Estany de Sant Maurici. 12-L'Albera. 16-Parc des Pyrénées.

Parcs d'importance Régionale : 1-Aiako Harria. 2-Aralar. 3-Urba Andias. 4-Valles Occidentales. 5-Sierra y Cañones de Guara. 7-Posets-Maladeta. 9-Alt Pireneu. 10-Cadí-Moixeró. 11-Zona Volcanica de Garrotxa. 13-Cap de Creus. 14-Vall de Sorteny. 15-Vall del Madriu-Perafita-Claror. 17-Pyrénées Ariégeoises. 18-Pyrénées Catalanes.

Il apparaît donc qu'un comportement adapté au milieu sensible se doit d'être observé afin de préserver le site. Ainsi, aux recommandations de respect valables en tout type de milieu s'ajoute une attention accrue concernant celui des formes de vie rencontrées et des cours d'eau :

- Un comportement calme est à observer afin de limiter le dérangement envers la faune présente. Une attitude menaçante envers tout animal est bien entendu à proscrire, et il en est de même concernant la cueillette de toute espèce végétale. Nombre d'entre elles sont par ailleurs protégées internationalement du fait de leur rareté ou de leur statut d'espèce menacée. Respectons-les !
- Les cours d'eau sont également d'une grande fragilité : de leur qualité dépend la vie qui les entoure. Pensez à utiliser des produits (anti-moustique, cosmétiques, savons, ...) respectueux de l'environnement : après usage, leur vie se termine toujours dans les cours d'eau.

En résumé, dans un espace protégé, comme partout ailleurs : « seule l'empreinte de nos pas doit rester derrière nous ».

Pour en savoir plus sur les Espaces Naturels Protégés de France, leurs déclinaisons, et le règlement propre à chacun d'eux, consultez le site de l'INPN, l'Inventaire National du Patrimoine Naturel : <https://inpn.mnhn.fr>

Plus d'informations sur les Espaces Naturels Protégés d'Espagne : <http://www.spain.info/>

CARTOGRAPHIE

- Carte au 1/25000ème IGN Top 25, 1748 ET
- Carte au 1/25000ème IGN Top 25, 1748 OT
- Carte au 1/50000ème Bigorre, Parc National des Pyrénées (N4). Rando éditions.

BIBLIOGRAPHIE

- « Victor Hugo aux Pyrénées, ou la randonnée d'un poète » Ed. Randonnée Pyrénéennes.
- « Gavarnie », d'Antonin NICOL.

ADRESSES UTILES

Office de tourisme de Barèges ; tél. : 05 62 92 16 00

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence